**Points de discussion entre l’ACTA et les députés – mis à jour le 5 février 2021**

*Veuillez vous assurer d’inclure votre propre description des effets que la pandémie a eus sur votre entreprise et sur vous à titre personnel. Il est important que les députés comprennent l’impact à partir d’exemples concrets. Pour ceux qui participent à une rencontre vidéo avec un député et qui utilisent la présentation PowerPoint que l’ACTA a préparée, les points de discussion ont été structurés de manière à ce que vous puissiez les suivre avec les acétates.*

(DIAPOSITIVE 1)

* Bonjour,
* Je suis un : *(propriétaire d'agence de voyages, conseiller en voyages, agent de voyages indépendant)*
* J’ai désespérément besoin de vous expliquer (mon agence de voyages - ou la raison pour laquelle moi) et notre industrie – avons besoin maintenant de l’aide du gouvernement.

(DIAPOSITIVE 2) – L’industrie canadienne du voyage

* 14 000 **agences de voyages**, dont environ 4 000 ont pignon sur rue et 10 000 agents de voyages indépendants qui sont des travailleurs autonomes (entreprise à domicile)
* Entre la période de mars à décembre 2020, près de 400 agences ayant pignon sur rue, c'est-à-dire 10 %, ont fermé leurs portes au pays.
* 24 000 **conseillers en voyages et agents de voyages indépendants**, soit plus de 75 %, sont des femmes. Nous avons assisté à une baisse de 19 % du nombre d’emplois depuis le début de la pandémie. Rien n’indique que mes collègues ou moi-même puissions reprendre le travail auquel nous avons consacré notre carrière.
* Alors que nous avons déjà été une industrie de 30 milliards de dollars, nous fonctionnons présentement avec un flux de liquidités négatif depuis les 11 derniers mois.

(DIAPOSITIVE 3) – Restrictions et impact

* Un avis aux voyageurs qu’Affaires mondiales Canada a mis en place en mars 2020 demande aux Canadiens d’éviter tous les voyages à l'extérieur du pays, ainsi que les croisières.
* La fermeture des voies vers les Caraïbes et le Mexique que le gouvernement a décrétée le 30 avril a un effet dévastateur sur tous les secteurs dans l'industrie du voyage – des compagnies aériennes aux hôtels, en passant par les organisateurs de voyages et même moi.
* Le dernier coup porté consiste dans la prolongation de l’interdiction des croisières en eaux canadiennes pendant une année complète – soit jusqu’en février 2022.
* Les messages récents et fréquents que le premier ministre a adressés aux Canadiens indiquant que « ce n’est pas le temps de voyager à l'étranger ou même au pays » et les nouvelles mesures de sécurité plus strictes qu’on impose aux voyageurs, incluant un nouveau dépistage à l’arrivée en plus du dépistage avant le vol, une quarantaine obligatoire à l'hôtel et la quarantaine de 14 jours, ont plongé l'industrie du voyage dans une situation encore plus précaire que jamais auparavant. Le gouvernement a essentiellement mis la clé dans la porte de nos entreprises en raison de la COVID-19.

(DIAPOSITIVE 4) – Restrictions et impact

* Nous comprenons l'importance de protéger la santé des Canadiens, surtout à la lumière des nouvelles variantes plus infectieuses du virus.
* Cependant, l’impact des nouvelles mesures et les interdictions de voyager ne feront que retarder davantage une vraie reprise dans l'ensemble de l'industrie.
* La situation financière des agences de voyages canadiennes (des conseillers en voyages et des agents de voyages indépendants) est **critique**. Toutes les réservations que nous avions ont été annulées et les consommateurs veulent être remboursés, de sorte que les fournisseurs de voyages rappellent nos commissions.
* Si le gouvernement rend le remboursement des consommateurs conditionnel à une aide financière, il est primordial qu’il verse aux compagnies aériennes et aux voyagistes un financement qui viendra couvrir les commissions des agences de voyages pour assurer ainsi la survie de nos entreprises.
* Nous, de l’industrie du voyage, faisons notre part dans la lutte contre la COVID-19, mais notre industrie est en train de s’écrouler et a besoin d’une aide d'urgence MAINTENANT pour éviter que nous n’assistions à des faillites généralisées et à des dommages profonds à nos infrastructures.

(DIAPOSITIVES 5, 6 et 7) – Ce que je demande, ce dont nous avons besoin

* Les agences de voyages et les conseillers en voyages demandent ce qui suit :

*(Veuillez choisir parmi les options suivantes en fonction de vos priorités)*

1. **Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)**

Près de la moitié des agents de voyages au Canada sont des agents de voyages autonomes et indépendants qui dépendent du programme de la PCRE. Ces prestations cesseront à la fin du mois de mars et l'ACTA demande au gouvernement de **prolonger le programme de la PCRE au moins jusqu'à la fin de septembre 2021 et jusqu’à ce que le gouvernement assouplisse ses avis aux voyageurs**.

1. **Aide gouvernementale face au rappel des commissions**

Le gouvernement doit reconnaître les effets dévastateurs des remboursements de masse exigés des compagnies aériennes et des voyagistes, ainsi que les conséquences imprévues du rappel des commissions sur les agences de voyages et les conseillers en voyages canadiens.

L'ACTA exhorte le gouvernement à **inclure des fonds supplémentaires dans tout programme d'aide au secteur aérien ou aux voyagistes** à la condition que les commissions des agences de voyages sur les forfaits aériens et les voyages organisés ne puissent pas être rappelées et qu'un fonds couvre les réservations antérieures déjà rappelées. Les agences de voyages et les conseillers en voyages ne disposent tout simplement plus de ces fonds, ni d’aucun autre fonds, pour rembourser ces commissions.

1. **Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)**

**Les agences de voyages doivent avoir accès à la subvention maximale de 90 %**, qu'elles soient ou non situées dans une juridiction où leur fermeture est imposée par une autorité de santé publique. Le fédéral et les provinces répètent que les Canadiens ne devraient pas voyager et qu’ils devraient annuler toutes leurs réservations. Pour cette raison, les agences de voyages **doivent** être admissibles **au supplément additionnel de 25 % de ce programme**.

1. **Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC)**

Le programme de la SSUC a été une bouée de sauvetage pour les agences de voyages, mais avec un renforcement des restrictions de voyage, il est essentiel que ce programme se poursuive. L'ACTA exhorte le gouvernement à augmenter la **subvention salariale à 85 %** pour les entreprises les plus touchées, notamment les agences de voyages, jusqu'à la fin de l'été 2021, **et avec des conditions limitées.**

Veuillez comprendre que sans la prolongation de cette aide gouvernementale d'urgence, il ne restera plus rien de l'industrie du voyage pour aider les Canadiens lorsqu’ils pourront voyager librement de nouveau.

Les mesures gouvernementales ont enfoncé le dernier clou dans le cercueil de l'industrie du voyage. Nous avons besoin d’une aide d'urgence MAINTENANT.

* Nous exigeons du gouvernement qu’il collabore avec l'industrie du voyage et du tourisme afin de créer un plan de reprise des voyages de manière sécuritaire et pondérée.
* Nous devons participer à une telle planification, mais nous avons les mains liées en raison des changements constants que le gouvernement adopte, des avis aux voyageurs, des quarantaines et des dépistages de type réaction en chaîne par polymérase (PCR) qui freinent notre reprise.
* Nous devons participer immédiatement à des discussions précises avec le gouvernement pour assurer non seulement la sécurité des Canadiens et des voyageurs – mais également de toutes nos entreprises dans le domaine du voyage.